

## Annexe 4

### Expérimentation ESTEVE

L'outil « Estève », développé par le centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH) est déjà utilisé par plusieurs autres ministères (ministère des armées, services du premier ministre, affaires sociales, ...) depuis plusieurs années. Il permet une dématérialisation des comptes rendus d'entretiens professionnels et de formation, sans changement du processus d'évaluation, le cadre juridique applicable restant strictement le même que pour les autres agents (qu'ils soient concernés par l'expérimentation Estève ou non).

L'application « Estève » permet la saisie des comptes rendus d'entretien professionnel sans changement dans la procédure d'évaluation (conduite des entretiens en bilatérale entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct, .....). Estève s'utilise tout au long de la campagne d'entretiens professionnels, de la préparation du compte rendu d'entretien (CREP) et sa signature par le responsable hiérarchique direct (N+1) de l'agent jusqu'à son visa par l'autorité hiérarchique (N+2).

#### **Les services concernés sont les suivants :**

Au ministère de la transition écologique et solidaire et au ministère de la cohésion territoriale et des relations avec les collectivités territoriales :

- le secrétariat général (SG),
- la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN),
- le centre d'études des tunnels (CETU),
- les directions régionales ou interrégionales suivants : DRIHL, DREAL Bretagne, Hauts de France, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, DIR Atlantique et Centre-Ouest, DEAL Guadeloupe, DEAL Martinique.

Au ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE),
- la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF BFC),
- trois établissements publics locaux d'enseignements de la DRAAF BFC pour les personnels non enseignants (Nevers, Fontaines et Quétigny Plombières),
- le service de la modernisation (SM) du secrétariat général.

#### **Les ressources sur les intranets des deux pôles ministériels sont disponibles aux liens ci-après :**

Au ministère de la transition écologique et solidaire et au ministère de la cohésion territoriale et des relations avec les collectivités territoriales :

<http://intra.rh.sg.i2/guides-utilisateurs-esteve-a16453.html>

Une formation en ligne est également disponible sur la plateforme de formation en ligne du ministère SYFOAD (<https://syfoadd.din.developpement-durable.gouv.fr/>).

La formation Estève est accessible par le compte Cerbère

Au ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<http://intranet.national.agri/L-entretien-professionnel>

Les structures RH de proximité (mag en centrale, SG/pôle RH en déconcentré...) continuent à assurer le rôle de conseil de premier niveau des agents et évaluateurs pour Estève.

Une assistance RH de deuxième niveau est mise en place pour les structures RH de proximité, précitées : [assistance-esteve.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance-esteve.sg@agriculture.gouv.fr)